

Kigali, le .40/6/1979.....

N° 09.00/ 2474

D^I X32

Monsieur le Secrétaire Général au
Ministère de l'Education Nationale
KIGALI.

Monsieur le Directeur Général (TOUS) C.A.B.A

Monsieur le Directeur (TOUS)
au Ministère de l'Education Nationale
KIGALI.

Objet : Numéro de classement
du Ministère de
l'Education Nationale.

Monsieur le Secrétaire Général,
Monsieur le Directeur Général,
Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le nouveau numéro de classement du Ministère de l'Education Nationale est "09" au lieu de "07" et ce conformément aux dispositions de l'article premier de l'Arrêté Présidentiel n° 13/01 du 8 janvier 1979 portant détermination et numérotation des services de l'Administration publique.

Vous êtes prié de vous y conformer dès
réception de la présente.

MUTEMBEZEZI Pierre-Claver,
Ministre de l'Education Nationale.